

RESPONSABLE DE PÔLE

Amandine Llorca

a.llorca@cdg48.fr

SERVICE CONCOURS

Sophie Silvano - Da Costa

Concours et examens professionnels
s.silvano@cdg48.fr

Didier Monteilhet

Concours et examens professionnels, site internet, délégué à la protection des données
d.monteilhet@cdg48.fr

SERVICE EMPLOI

Christine Lagache

Recrutement et remplacement
c.lagache@cdg48.fr

Etienne Saint-Léger

Conseiller en évolution professionnelle
e.saint-leger@cdg48.fr

Sonia Richard

Secrétariat emploi
s.richard@cdg48.fr

Secrétaires de Mairie itinérants

Jean-Luc Goareguer

jl.goareguer@cdg48.fr

Aymeric Pérona

a.perona@cdg48.fr

Marc Oziol

m.oziol@cdg48.fr

Marjorie Hébrard

m.hebrard@cdg48.fr



au service des employeurs publics locaux

**Centre de Gestion de
la Fonction Publique
Territoriale de la Lozère**

11 boulevard des Capucins
BP 80092 - 48003 MENDE CEDEX
Horaires : 8h - 12h | 13h30 - 17h

Tél : 04.66.65.30.03
Mèl : cdg48@cdg48.fr

Pôle
Concours
Emploi

Missions obligatoires

Le pôle contribue à promouvoir et favoriser l'emploi territorial sous toutes ses formes (riche de 250 métiers de proximité).

Il accompagne de manière concrète les collectivités dans des domaines d'expertise en perpétuelle évolution.

ORGANISATION DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS (à l'exception de ceux de catégorie A+)

- Assurer le principe d'égal accès aux emplois publics par les concours.

INFORMATION SUR L'EMPLOI PUBLIC TERRITORIAL

- Promouvoir l'emploi public
- Faciliter la mobilité des fonctionnaires territoriaux : bourse de l'emploi
- Assurer la coordination du rapport social unique et du bilan de l'emploi
- Accompagner dans les démarches de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi, des Effectifs et des Compétences (GPEEC)

Nos partenaires

- Université de Perpignan (Licence Professionnelle Métiers de l'Administration et des collectivités territoriales)
- FIPHFP
- Cap Emploi
- Archives Départementales
- IPAG
- Mission Locale
- Association François Aupetit
- Greta
- Pôle Emploi
- CFA -CFAS
- Synergie Handicap
- Instituts médicaux-sociaux

Missions facultatives

SERVICE REMPLACEMENT

Pour vous aider à assurer la continuité du service public local, le CDG 48 peut mettre à votre disposition du personnel qualifié (secrétaire de mairie, ATSEM, agent technique) pour répondre à vos besoins temporaires, prise de fonction, transmission du savoir-faire.

- Proposition de candidats en fonction du profil recherché
- Toutes les démarches administratives sont prises en charge par le CDG (rédaction des contrats, préparation et envoi du bulletin de paye...)

CONSEIL EN RECRUTEMENT

L'assurance de choisir un collaborateur adapté aux besoins spécifiques de votre collectivité

- Un accompagnement « à la carte » pour tout ou une partie de la procédure de recrutement : proposition d'appel à candidature, accompagnement dans la sélection, participation aux entretiens, établissement de grille d'évaluation, aide administrative, tests...

CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Accompagner les dynamiques de mobilité

- Le dispositif « Réalise » et accompagnement à la période de préparation au reclassement (PPR)

ARCHIVES

- Diagnostic, tri, élimination, classement des documents, récolement
- Conseils, formation et établissement de plans pour les archives courantes
- Sensibilisation à la valorisation du patrimoine

HANDICAP (SOUS CONVENTION AVEC LE FIPHFP* DEPUIS 2012)

- Actions menées en pluridisciplinarité pour le maintien dans l'emploi
- Soutien au recrutement de travailleurs et apprentis handicapés
- Aide aux financements
- Information et sensibilisation sur la politique handicap

* FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées